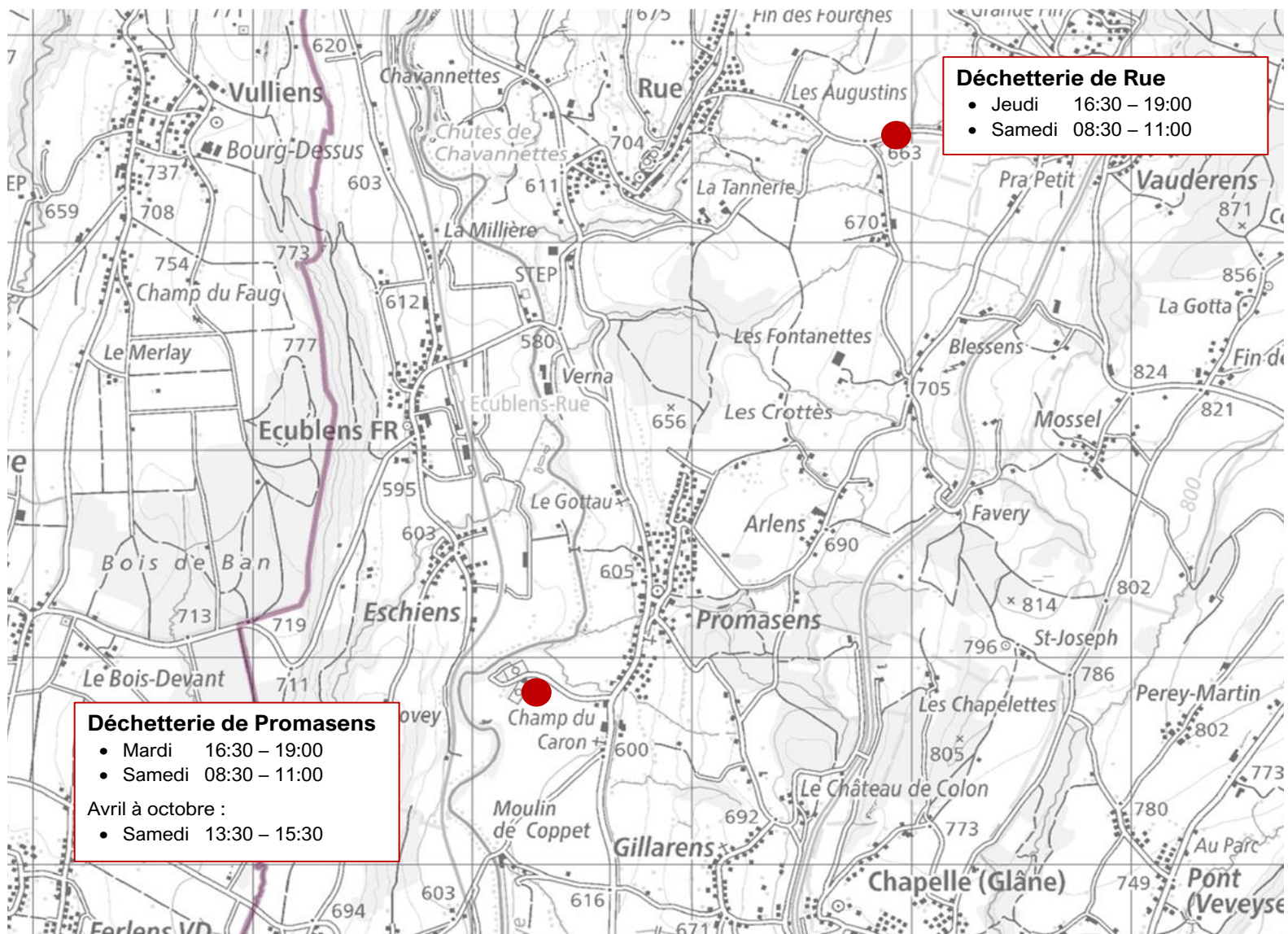




2024

# MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.  
**Évitons** le gaspillage, trions et valorisons.



**Ecublens**

s a i d e f

# Informations **générales**



Et aussi sur [www.memodechets.ch](http://www.memodechets.ch) et l'application

## Ordures ménagères - ramassage

Les habitants d'Ecublens ne peuvent pas déposer leurs déchets ménagers à la déchetterie de Promasens. Ils doivent utiliser les sacs Air Pro Glâne qui doivent être déposés **le mardi** aux endroits convenus dans la commune d'Ecublens **le matin même de la collecte**.

Si le mardi est :

- une veille de Fête : avant 09h00
- un jour férié : le lundi avant 09h00

## Taxes/ émoluments

### Taxes

- Taxe de base: CHF 60.- par ménage, CHF 10.- par habitant, maximum 4 personnes

### Emoluments

Prix par pièce :

- Pneu de tracteur et camion : fr. 70.00
- Pneu de vélo et vélomoteur : fr. 5.00
- Pneu de voiture avec jante : fr. 30.00
- Pneus de voitures sans jante: fr. 15.00

## Horaires

### Horaires d'ouvertures des déchetteries

#### Promasens

Toute l'année :

- mardi 16h30 à 19h00
- samedi 8h30 à 11h00

Du 1er avril au 31 octobre :

- samedi 13h30 à 15h30

#### Rue

Toute l'année :

- jeudi 16h30 à 19h00
- samedi 8h30 à 11h00

## Contact et infos

### Administration communale

Ecublens  
Route d'Eschiens 21  
1673 Ecublens  
021 909 54 91  
administration@ecublens-fr.ch  
www.ecublens-fr.ch

### Lieux de vente des sacs et clips

- Bureau communal à Ecublens
- Denner à Ursy
- Autres commerces dans les communes membres d'Air-Pro Glâne

## Jours fériés 2023

### Les déchetteries seront fermées

- Jeudi 9 mai (Ascension)
- Jeudi 30 mai (Fête-Dieu)
- Jeudi 1er août (Fête Nationale)
- Jeudi 15 août (Assomption)

**Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.**

# Calendrier

## Ecublens

Début des tournées : 06h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel-An			1		
M 2	Lendemain de Nouvel-An			2		
M 3				3	1	
J 4		1		4	2	
V 5		2	1	5	3	
S 6		3	2	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9		6		9	7	4
M 10		7	6	10	8	5
J 11		8	7	11	9	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16		13		16	14	11
M 17		14	13	17	15	12
J 18		15	14	18	16	13
V 19		16	15	19	17	14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19	16
L 22		19	18	22	20	17
M 23		20		23	21	18
M 24		21	20	24	22	19
J 25		22	21	25	23	20
V 26		23	22	26	24	21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23
L 29		26	25	29	27	24
M 30		27		30	28	25
M 31		28	27		29	26
J	29	28			30	27
V		29	Vendredi Saint		31	28
S		30				29
D		31				30
L						
M						

# Calendrier

## Ecublens

Début des tournées : 06h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1 Fête nationale		3		
V 5		2		4	1 Toussaint	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8 Immaculée Conception
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15 Assomption	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25 Noël
J		29	26	31	28	26 Saint-Etienne
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



# Comment bien trier ?



**Aluminium et boîtes de conserve**  
Uniquement alu et fer blanc ménager.



**Déchets compostables ménagers**  
A déposer directement dans la benne "déchets verts" à la déchetterie. Pas de déchets cuits.



**Huiles minérales et végétales**  
A déposer à l'emplacement prévu à la déchetterie. NON ADMIS: solvants et peinture.



**Appareils électriques et électroniques**  
A déposer directement à l'emplacement prévu à la déchetterie ou les rendre aux commerces qui les vendent (obligation aux commerçants de les reprendre).



**Déchets de jardin**  
A déposer dans la benne "déchets verts" à la déchetterie.



**Litière de chat**  
A mettre dans les sacs poubelle. NE PAS DEPOSER DANS LA BENNE DECHETS INERTES.



**Batteries d'autos**  
A retourner aux commerces qui les vendent.



**Déchets encombrants combustibles**  
A peser et à déposer dans la benne. Ces déchets, tels que le mobilier, doivent être démontés au domicile. Uniquement admis les encombrants qui ne passent pas dans un sac de 110L.



**Médicaments**  
A retourner dans une pharmacie.



**Piles et accumulateurs**  
A déposer directement à l'emplacement prévu à la déchetterie.



**Berlingots / Briques à boissons**  
A déposer à la déchetterie dans le conteneur prévu à cet effet.



**Déchets inertes (petites quantités)**  
A déposer dans la benne prévue à cet effet. Uniquement pour les particuliers et les travaux de bricolage, à la déchetterie de Promasens. NON ADMIS: déchets de chantier.



**Ordures ménagères**  
Utiliser que les sacs officiels de la commune. A déposer **le matin même** aux points de collectes. **Le MARDI entre 06h00 et 12h30.**



**Plastiques agricoles**  
A éliminer selon la filière spécifique "plastiques de balles, de serres, sacs d'engrais, etc."



**Bois**  
Uniquement le bois brut, peint ou verni. Le mobilier doit être démonté à la maison et les éléments triés pour le recyclage (serrures, miroirs, poignées...). NON ADMIS: bois stratifié et aggloméré.



**Fenêtre (cadre et verre)**  
Séparer le verre et le cadre. Le verre va dans les déchets inertes et le cadre est déposé selon le matériel à la déchetterie.



**Pain sec**  
A déposer à la déchetterie dans le conteneur prévu à cet effet.



**Pneus**  
Les pneus sont repris par les garagistes et les vendeurs de pneus. Il est possible de les déposer à la déchetterie selon les tarifs.



**Capsules Nespresso (aluminium)**  
A déposer dans le conteneur Nespresso. **Celles en plastique sont à mettre dans un sac poubelle.**



**Ferraille (objets métalliques)**  
A déposer dans la benne prévue à cet effet. Il faut retirer les parties en bois et en plastique avant de se rendre à la déchetterie.



**Papier en vrac**  
A déposer dans la benne à la déchetterie. NON ADMIS: berlingots, papiers souillés, papier ficelé, sac rempli de papier.



**Sagex**  
Uniquement les grandes quantités (500gr et +). A peser avant dépôt dans la benne à la déchetterie.



**Carton propre**  
A déposer aplati et en vrac dans la benne à la déchetterie. NON ADMIS: cartons souillés et non pliés.



**Flacons en plastique avec bouchon**  
Les déchets plastiques ménagers autre que PET doivent être mis dans le sac poubelle ou ramenés dans les commerces qui les vendent.



**Peintures**  
A retourner aux commerçants.



**Verre**  
A déposer directement dans la benne à la déchetterie. Non admis les vitres et miroirs (à déposer dans la benne des déchets inertes).



**Couche-culotte**  
A mettre dans un sac poubelle.



**Gazon**  
A déposer dans la benne "déchets verts".



**PET**  
A déposer à l'emplacement prévu à la déchetterie. NON ADMIS: bouteille sans logo PET et les bouteilles huile, vinaigre et produits laitiers et ménagers.



**Tubes lumineux (néon) / LED**  
A déposer directement à l'emplacement prévu à la déchetterie inclus les ampoules. NON ADMIS: ampoules incandescentes à mettre avec les déchets ménagers.

## Les types de déchets



## PREAMBULE

Vous trouverez dans ce document un maximum d'informations utiles pour trier et éliminer les déchets de manière respectueuse pour l'environnement.

Si vous avez des doutes sur le tri de l'un ou l'autre déchet, vous devez vous adresser au personnel de la déchetterie qui se fera un plaisir de vous guider.

Un GRAND MERCI pour votre collaboration et pour le très bon comportement de la majorité de la population. Il est important de continuer sur cette lancée.

## Sacs Air-Pro Glâne

Les déchets ménagers doivent être jetés obligatoirement dans des sacs Air-Pro Glâne que vous pouvez acheter à l'administration communale, Route d'Eschiens 21 à Ecublens, durant les horaires d'ouverture ou dans les commerces des communes membres. Tarifs :

- Rouleau de 10 sacs de 35 litres : fr. 20.--
- Rouleau de 10 sacs de 60 litres : fr. 32.--
- Rouleau de 5 sacs de 110 litres : fr. 24.--
- Clip 800 litres : fr. 26.50

## INFORMATIONS

- Pour faciliter le contrôle, il est indispensable de pouvoir présenter, le cas échéant, votre carte de déchetterie. Merci de ne pas l'oublier!
- Si une entreprise doit amener vos branches ou vos déchets à la déchetterie, merci de l'annoncer à la commune par email : [administration@ecublens-fr.ch](mailto:administration@ecublens-fr.ch).
- Nous vous rappelons que les quantités de déchets importantes issues de travaux (déchets inertes) sont à éliminer à vos propres frais.

## APPLICATION MOBILE MEMODéchets

L'application mobile MEMODéchets est disponible sur les smartphones. Vous y trouvez les informations utiles sur le tri des déchets et vous avez la possibilité de signaler des déchets sauvages. Pour plus d'information consultez le site internet : <https://www.memodechets.ch>.

## COIN "TROC"

Vous pouvez y déposer des objets, des appareils électriques ou électroniques, des jouets, ... qui sont encore en bon état / complet / en état de marche.

Avant de déposer vos objets, merci de prendre contact avec le surveillant de la déchetterie.

Il est interdit de déposer des CD, des cassettes VHS, livres, ..., qui finiront à la poubelle.

## ADRESSES UTILES

### POUR DONNER OU ECHANGER

Il existe de nombreux groupes sur Internet pour échanger ou pour donner des objets, habits, jouets, comme par exemple :

- Je te l'offre si tu viens le chercher - Canton Fribourg
- Glâne - Je te l'offre si tu viens le chercher
- Le troc-échange des parents fribourgeois ...

### POUR LA RECUPERATION DE MEUBLES OU AUTRES OBJETS

- Emploi et Solidarité – Coup d’Pouce, Rue de Vevey 31, 1630 Bulle  
026 / 919 66 26
- Communauté d’Emmaüs, Route de la Pisciculture 6C, 1700 Fribourg  
026 / 424 55 67
- SOS Futures Mamans, Rue de Dardens 71, 1630 Bulle  
026 / 912 35 55
- Croix-Rouge fribourgeoise, Rue G.-Techtermann 2, CP 279, 1701 Fribourg  
026 / 347 39 40